



Module : outils d'évaluation et mesures de remédiations adéquates

PROFESSEURE ENCADRANTE:
Mme.BELHADDOUI

SÉANCE

- La remédiation (suite)
- Activités pratiques

L'approche actionnelle

- L'**approche actionnelle en didactique du FLE** conçoit l'apprenant comme un **acteur social** qui utilise la langue pour **agir et accomplir des tâches signifiantes** dans des contextes authentiques. Formulée dans le **CECRL** (2001, complété en 2018–2020), elle dépasse l'approche communicative en faisant de la communication **un moyen au service de l'action**.
- L'**approche actionnelle en FLE** = une approche didactique qui vise le développement de compétences langagières à travers la réalisation de tâches sociales authentiques, en considérant l'apprenant comme un acteur social engagé, capable de mobiliser la langue pour agir, coopérer, résoudre des problèmes et construire du sens dans des contextes réels.
- Fondée sur les théories **socio-constructivistes** (Vygotski, Bruner), elle repose sur la **tâche complexe**, la **coopération**, la **mobilisation intégrée des compétences langagières**, et une **évaluation centrée sur l'efficacité de l'action** (Puren, Bourguignon, Narcy-Combès). Aujourd'hui, elle intègre les enjeux du **numérique**, de la **médiation**, du **plurilinguisme** et de la **formation citoyenne**.

Approche actionnelle et approche par compétences : liens et articulations

- **Approche par compétences (APC) :**
 - La compétence est définie comme la capacité d'**agir efficacement dans des situations complexes** en mobilisant un ensemble de ressources : connaissances, savoir-faire et attitudes (Le Boterf, 2003 ; Perrenoud, 1997).
 - L'APC met l'accent sur **l'apprentissage centré sur l'action et l'autonomie de l'apprenant**, plutôt que sur la simple acquisition de savoirs théoriques.
- **Approche actionnelle (AA) en FLE :**
 - Proposée par le **CECRL (2001)**, l'approche actionnelle considère l'apprenant comme un **acteur social capable de réaliser des tâches dans la vie réelle**.
 - L'accent est mis sur **la réalisation de tâches communicatives concrètes**, où la langue est un outil au service de l'action.

- L'approche actionnelle est souvent considérée comme **l'expression concrète de l'approche par compétences dans l'enseignement des langues.**
- Autrement dit, **toute tâche actionnelle** (décrire, convaincre, négocier...) **mobilise une ou plusieurs compétences** : linguistique, pragmatique, sociale et stratégique.
- L'enseignant, dans une perspective actionnelle, ne se contente pas de transmettre des savoirs, mais **crée des situations d'apprentissage qui permettent de développer des compétences transférables**, exactement comme le propose l'APC.
- **Exemple concret :**
 - **Compétence visée (APC)** : Savoir convaincre un interlocuteur sur un sujet.
 - **Tâche actionnelle (AA)** : Préparer et présenter un argumentaire lors d'un débat en classe de FLE.

L'évaluation portera sur **l'efficacité de l'action (convaincre), la qualité du langage, la stratégie adoptée**, et non seulement sur la maîtrise grammaticale.

Aspect	Approche par compétences	Approche actionnelle	Lien
Centrage	Sur la compétence à agir	Sur l'apprenant en situation réelle	Les deux visent une action efficace et autonome
Mobilisation des ressources	Connaissances, savoir-faire, attitudes	Langue, stratégies, ressources culturelles	Les compétences mobilisées incluent les savoirs linguistiques et culturels nécessaires pour agir
Évaluation	Évaluation par tâches complexes et situations-problèmes	Évaluation par tâches langagières authentiques	Les deux favorisent l'évaluation par performances et réalisations concrètes
Finalité	Développement de compétences transférables à divers contextes	Capacité à communiquer et agir dans des contextes sociaux réels	L'AA est une application spécifique de l'APC au domaine linguistique

La remédiation en FLE (APC)

- Pour **Raynal et Rieunier (2012)**, la remédiation est « un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant de **nouvelles activités d'apprentissage** pour lui permettre de **combler des lacunes constatées lors d'une évaluation** » (n.d)
- Dans une approche par compétences, la remédiation est l'ensemble des **actions pédagogiques ciblées** mises en œuvre **après l'évaluation formative ou sommative** pour aider l'apprenant à **mobiliser efficacement les ressources** (savoirs, savoir-faire) qu'il n'a pas réussi à intégrer lors de l'exécution d'une tâche complexe. Elle s'inscrit dans un processus de **suivi continu** et a pour but de rendre l'apprentissage plus **fonctionnel et contextualisé**.

Les étapes de la démarche de remédiation

Ce tableau détaille le processus structuré pour la mise en place de la remédiation

Étape	Action Clé	Objectifs et Outils
Étape 1 : Détermination des grands axes	Définir la stratégie d'intervention.	Déterminer les Difficultés principales à travailler . Choisir une stratégie : collective, individuelle ou différenciée .
Étape 2 : Dispositif de remédiation	Déterminer le niveau d'intervention en fonction du diagnostic.	Répondre à la question : Révision ? Consolidation ? Ré-apprentissage ?
Étape 3 : Sélection d'outils	Sélectionner des outils appropriés ciblant les difficultés .	Utilisation de Fiches de travail individuel , d' Exercices ciblant les difficultés , de Supports pour le ré-apprentissage , et de Fiches d'auto-évaluation .
Étape 4 : Suivi et évaluation	Évaluer l'impact de l'intervention et communiquer le progrès.	Évaluation selon les mêmes principes et critères que la première évaluation. Implication de tous les acteurs
Note Importante (Métacognition)	L'activité de métacognition doit permettre à l'élève de prendre du recul vis-à-vis de ses erreurs pour trouver lui-même les solutions.	Auto-évaluation,...

Communication avant, au cours, après l'évaluation ou la remédiation

- Échanger avec l'apprenant est aussi une manière de garantir une évaluation et une remédiation au service de l'amélioration des performances de ces apprenants. C'est dans cette dynamique de communication que les apprenants pourront prendre pleinement conscience de ce qui leur reste à parcourir pour réussir à atteindre les objectifs et l'aide que peut lui apporter son enseignant et/ou ses pairs.
- La nécessité pour les apprenants de comprendre les énoncés d'accompagnements, l'appréciation générale, synthétique et les annotations de l'évaluateur ou personnes ressources, etc.) ;
- La compréhension, le traitement et l'utilisation des outils et des documents de liaison (fiches de liaison, cahiers de leçons, de devoirs de rédaction, de compositions) qui doivent être reconfigurés pour permettre d'être de véritables outils d'information au service de l'amélioration des performances scolaires.

- Une citation qui résume bien la philosophie de Philippe Meirieu concernant l'erreur et la remédiation est :

« Parce que comprendre est plus important que réussir, l'école est un lieu où l'on doit pouvoir se tromper sans risques.»

Activités pratiques